LA VIE RURALE EN THIÉRACHE

AU XVIe SIÈCLE

PAR

RENE ROBINET

INTRODUCTION

Le cadre géographique. — Le terme de Thiérache s'est appliqué au cours de l'histoire à une région de moins en moins grande : au vie siècle, c'était la silva Teorascia, forêt prolongeant l'Ardenne à l'ouest bien au delà de l'Oise et de la Serre; à l'époque actuelle, la Thiérache est l'arrondissement de Vervins. Au xvie siècle, il y a un pays de Thiérache, dont l'étendue est intermédiaire entre ces deux extrêmes.

Ce pays, prolongement à l'est de la plaine crayeuse de Picardie, n'est pas un, géographiquement; il comprend deux régions différentes par le sol et le climat. A ces conditions physiques différentes correspondent aujourd'hui deux économies et deux paysages différents: la Thiérache argileuse et humide a une économie d'élevage et un paysage de pâturages, de haies et de villages dispersés; la Thiérache calcaire et sèche a une économie de culture et un paysage de champs ouverts et de villages agglomérés. Au xvie siècle, cette différenciation n'existe pas: les deux Thiéraches, malgré leur vocation opposée, ont la même économie de culture et le même paysage de champs; pourtant déjà apparaissent les premiers indices de la différenciation actuelle.

SOURCES BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE PREMIER

LA FORÊT ET LA CONQUÊTE DU SOL.

La Thiérache s'est créée au milieu d'une vaste forêt; cette forêt a conditionné dans tout son développement la vie rurale. Défrichements et reboisements se succèdent tour à tour. Après la guerre de Cent ans, le pays est presque entièrement recouvert de nouveau par les broussailles et les bois, et au xvie siècle c'est une véritable reconquête du sol sur la forêt qui a lieu. L'abondance du bois permet alors la naissance ou la renaissance d'industries telles que la verrerie, les forges, la fabrication de charbon de bois. Le paysan trouve encore dans la forêt du bois pour construire sa maison, un terrain de pâture pour ses bestiaux et souvent aussi un lieu de refuge, dans cette région si souvent troublée à cette époque.

CHAPITRE II

LES CHAMPS.

a) La culture. — Le sol est infertile, le travail de la terre est difficile; pour produire, ce sol a besoin de beaucoup d'engrais; or, les troupeaux, qui seuls alors produisent ces engrais, sont en nombre insuffisant. Il est donc nécessaire de laisser reposer la terre une année sur trois : assolement triennal.

Les céréales viennent mal sur cette terre froide, les récoltes sont maigres et cependant on les cultive partout : la spécialisation des cultures est encore impossible ; sur les plateaux argileux du nord et de l'est, comme sur la bordure limoneuse de l'ouest, on sème et on récolte les céréales. Récoltes tardives et maigres récoltes : ces deux raisons permettent ou contraignent certains paysans de Thiérache à aller louer leur travail pour les moissons de l'Ile-de-France, d'où ils rapportent dans leur pays le complément de ressources nécessaires à leur vie.

La spécialisation culturale n'existe pas pour les céréales, elle commence à peine à se faire jour pour la vigne. Au xvie siècle, il y a encore des vignes dans plusieurs villages de Thiérache; on les arrache de plus en plus et on fait venir du vin du Laonnois : des manouvriers de Thiérache vont aussi louer leur travail pour les vendanges dans le Laonnois.

b) Les prés et l'élevage. — La Thiérache humide convient à l'élevage; cependant, à première vue, le même régime d'élevage existe en Thiérache humide et en Thiérache sèche; le terrain de pâture est fourni par les trop rares prairies, les usages dans les bois et surtout par la vaine pâture: vaine pâture sur la jachère et vaine pâture sur les terres dépouillées de leurs moissons. Les bestiaux des habitants du village sont rassemblés en un seul troupeau sous la garde d'un pâtre communal. La plupart des habitants possèdent au moins un animal. Troupeau commun, assolement forcé, vaine pâture entraînent une discipline collective des habitants du village.

Cependant, les conditions physiques différentes des deux régions de Thiérache ne restèrent pas complètement sans influence. L'humidité de la Thiérache argileuse entraîna certaines particularités, qui font déjà pressentir la verte Thiérache de l'élevage: développement des prés aux abords des rivières, développement des clos plantés d'arbres autour des maisons, plantations de haies, plantations d'osiers. On peut voir, dans ces particularités, les premiers résultats d'un essai pour résoudre d'une autre manière le problème de la nourriture des bestiaux: chacun essayant de nourrir ses propres bestiaux sans recourir à la vaine pâture; solution individuelle essayant de se substituer à la solution collective.

CHAPITRE III

LE VILLAGE.

Dans le village du xvie siècle, on retrouve mieux dessiné encore le début de cette différenciation entre les deux régions: la Thiérache sèche restant attachée aux formes traditionnelles, la Thiérache humide essayant de s'y soustraire. Le village ancien, c'est le village aux maisons fortement groupées, le village qui subsiste encore dans la partie occidentale: les maisons serrées les unes contre les autres se groupent autour du clocher; le dessin même du village montre ce besoin de la collectivité d'exercer une constante surveillance sur l'individu.

Au contraire, au xvie siècle, dans la partie humide et argileuse se construit un village totalement différent, dont le dessin même révèle le triomphe de tendances individualistes sur les anciennes disciplines collectives : les maisons s'espacent les unes des autres et les villages s'étirent en de longues « rues » ou s'éparpillent en une poussière de hameaux, les maisons se rapprochent des champs. C'est sur ce modèle que se construisent les villages recréés sur les censes cisterciennes de l'abbave de Foigny. La maison s'installe naturellement au milieu du champ que son propriétaire a défriché. Demangeon voit une sorte de lien nécessaire entre la multiplicité des points d'eau sur certaines lignes de la Thiérache humide et cette forme d'habitat; or, nous voyons que cette forme d'habitat est nouvelle, et d'ailleurs elle prend naissance aussi sur des plateaux où l'eau est très difficile à atteindre.

L'habitat en « rues » et en hameaux n'est pas en Thiérache lié aux conditions physiques; il a été un fait historique, il correspond à une nouvelle étape du défrichement, défrichement qui a dû se faire avec de nouvelles conditions sociales et économiques : nécessité de diviser la « réserve » pour attirer de nouveaux habitants, tendance vers une plus grande liberté.

Les conditions physiques naturelles ont offert seulement la possibilité de l'éclatement des villages, en hameaux et en « rues », comme elles ont offert aussi la possibilité de la transformation des champs cultivés en pâturages, mais, dans les deux cas, la cause déterminante a été l'apparition de nouvelles conditions sociales et économiques.

CHAPITRE IV

LES HABITANTS.

Les seigneurs, nobles et ecclésiastiques, fortement appauvris, voient leur rôle social diminuer, tandis qu'une classe moyenne joue un rôle de plus en plus grand : les bourgeois, magistrats et marchands. Ils ont assis leur fortune sur des terres et des troupeaux, ils louent leurs terres ou leurs animaux aux paysans, ils leur prêtent de l'argent gagé sur leurs récoltes ou sur leurs instruments de travail.

La terre froide de Thiérache ne pouvant suffire à nourrir tous les habitants, un bon nombre d'entre eux se tourne vers l'industrie. Les industries à grands ateliers dirigés par les seigneurs : forges et verreries, qui ont connu un renouveau grâce à l'abondance de bois au début du xvie siècle, périclitent à nouveau, tandis que d'autres industries à caractère familial prennent un grand essor : tissage, mulquinerie, vannerie; il semble aussi que, dès cette époque, le Thiérachien se tourne vers un métier encore plus indépendant, qui sera plus tard spécifiquement du pays : le roulage. La faveur ou la naissance de ces industries est encore un indice du désir d'indépendance des Thiérachiens d'alors.

Le même désir d'indépendance se manifeste dans le domaine des idées, par la faveur extraordinaire que connaît le protestantisme dans le pays. Désireux d'indépendance, le Thiérachien du xvie siècle se montre aussi fervent pour les plaisirs simples de l'escrime au bâton ou de la danse. Il se montre quelquefois querelleur et toujours très superstitieux.

CHAPITRE V

LA SEIGNEURIE.

Après la guerre de Cent ans, la seigneurie dépeuplée a cessé d'exister sur les terres recouvertes de broussailles. Le seigneur doit donc la rétablir; il le fait suivant les normes anciennes: réserve et tenures; cependant, la réserve, qui avant les guerres était très grande, surtout dans les seigneuries ecclésiastiques, est réduite d'une manière considérable: mesure nécessitée par le manque de main-d'œuvre et par le besoin d'attirer des populations nouvelles. Les terres de la réserve sont concédées par petites parcelles à des étrangers, Normands ou Picards, par des baux à 99 ans ou des baux perpétuels, moyennant des redevances minimes.

Le terrage, partie de la récolte prélevée par le seigneur, redevance lourde, n'est donc pas levé sur les terres nouvellement défrichées, mais sur les terres anciennes qui ont été cultivées pendant les guerres. Les redevances personnelles disparaissent ou prennent une base réelle : quelques cas rares d'aide féodale; la taille est considérée comme un droit dû pour la jouissance des pâturages communs; le droit de bourgeoisie est assis sur la maison et le jardin. Le régime seigneurial pèse donc de moins en moins sur la personne, de plus en plus sur la terre, aussi les droits de mutation de la propriété se maintiennent : lods et ventes.

Les redevances en nature ou en services sont de plus en plus transformées en redevance en argent : des cens estimés en chapons sont payés en argent, la plupart des corvées ont été converties en redevances en argent. Malgré tout, les droits seigneuriaux sont lourds pour les maigres récoltes et bien souvent le paysan ou bien conclut des arrangements avec le fermier seigneurial ou bien refuse complètement de payer; dès lors les procès s'engagent, terminés par des transactions favorables aux paysans, ou des terriers favorables aux seigneurs.

CONCLUSION

La Thiérache s'est créée péniblement au milieu d'une forêt et aujourd'hui, avec ses haies élevées et ses pommiers serrés, la verdure luxuriante a reconquis les champs, rendant au pays son aspect primitif de forêt.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Examinateurs désignés pour la correction de la thèse : MM. F. Lot et R. Bossuat.

general de la company de l La company de la company de

Feb. 10 11 13

13 /35 / 5 35 TO THE TO MAKE







